

Réf: Dossier 343892

Avis de constitution

SOCIETE « DASM SECURITE INTERVENTION » en abrégé « DSI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE EN FACE DE LA
PHARMACIE 7ème TRANCHE., Lot 2617, Ilot 222

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DASM SECURITE INTERVENTION »

en abrégé « DSI »

Objet : SECURITE GENERALE, SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS, SECURITE INCENDIE, GARDE RAPPROCHEE, GARDE PRIVEE, EVENEMENTIEL, PRESTATIONS DE SERVICES, IMPORT- EXPORT ET DIVERS.

TOUTES OPERATIONS DE TRANSIT ET ACTIVITES SE RAPPROCHANT A L'OBJET SOCIAL. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES SIMILAIRES OU CONNEXES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL, LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CREER ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS SE RAPPROCHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITE L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE EN FACE DE LA PHARMACIE 7ème TRANCHE., Lot 2617, Ilot 222

Dirigeant(s) M DIABAGATE ANAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09466 du 17/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56335/GTCA/RC/2024 du 17/09/2024

